

PROGRAMME DE FORMATION

PERMIS B - Conduite Accompagnée

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

COMPÉTENCES ET SOUS COMPÉTENCES TRAVAILLEES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome
<ul style="list-style-type: none"> • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Croiser, dépasser, être dépassé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
<ul style="list-style-type: none"> • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter l'allure aux situations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Passer des virages et conduire en déclivité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
<ul style="list-style-type: none"> • Démarrer et s'arrêter. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tourner à droite et à gauche en agglomération 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
<ul style="list-style-type: none"> • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la boîte de vitesses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
<ul style="list-style-type: none"> • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer l'éco-conduite.
<ul style="list-style-type: none"> • Regarder autour de soi et avertir. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. 	
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité. 		<ul style="list-style-type: none"> • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts... 	

Durée et modalités de la formation

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum, avec un Rdv préalable de 2 heures plus 3 heures de Rdv pédagogique pratiques et théoriques. Minimum 1 an de conduite accompagnée et 3000 km de conduite accompagnée.

Lieu de la Formation : Dombasle sur Meurthe et Lunéville

Date(s) : Nous consulter



Public visé et prérequis

- Avoir 15 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans ?
Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes de la signalisation, intersections et priorités, règles de circulation, autoroutes et routes à accès réglementé, tunnels routiers et autoroutiers, croisements – dépassements, arrêts-stationnement visibilité-éclairage, conduite pratique, éco-conduite et véhicule, usagers vulnérables/partage de l'espace public et prise de conscience des risques et sanction-formation, le conducteur, la route, la réglementation, les gestes de premiers secours, les éléments mécaniques, les règles d'utilisation du véhicule.

Résultats attendus

Permis de conduire de la catégorie B après la période de conduite accompagnée minimum de 1 an.

Encadrements - Intervenants

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Alternance de théorie et de pratiques
- Salles de cours équipées de moyens multimédias
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi électronique sur l'application SAROOL
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Méthodes et moyens pédagogiques

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation Professionnelle.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : satisfaire un examen blanc.

Sanction de la formation

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Informations Handicap

Chaque situation de handicap étant unique et ne disposant pas de matériel évolutif et adéquat, nous ne pouvons donc dispenser ce type de formation spécifique. Cependant vous pouvez consulter le site <https://www.automobile.ceremh.org> afin de trouver une auto-école adaptée à vos besoins.

